

### Défi Action 6.1 – Rendre la voirie accessible

#### 1 DESCRIPTION DU PROJET

La ville de Vitry-sur-Seine (90 075 habitants) mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en faveur de la qualité de vie de ses administrés, et notamment des personnes à mobilité réduite (PMR) sur son territoire.

Dans le cadre de son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) adopté le 26 juin 2013, la commune s'est engagée pour les 10 prochaines années sur un plan pluriannuel de travaux de mise en accessibilité de la voirie.

La première opération a consisté à requalifier la rue Cujas. Celle-ci est composée de deux établissements recevant des personnes en situation de handicap, et est un axe de cheminement pour rejoindre un groupe scolaire. La rue mesure 217 m de long à sens unique pour 5,85 m de large.

Bien que classée en zone 30, la rue Cujas ne répondait pas aux exigences des déplacements des piétons et des PMR :

- trottoirs étroits et dévers importants,
- présence de stationnement sauvage,
- vitesse supérieure à 30 km/h,
- traversées piétonnes non sécurisées.



Avant

© Ville de Vitry-sur-Seine

La ville, avec ce projet a voulu garder la fonction de la voie, tout en améliorant le partage de la voirie et la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite.



© Ville de Vitry-sur-Seine

Les aménagements suivants ont ainsi été réalisés :

- La création d'un plateau surélevé afin de garantir la limitation de vitesse à 30 km/h
- L'élargissement des deux trottoirs avec un devers inférieur à 2 % permettant ainsi de redonner toute sa place aux piétons et aux personnes à mobilité réduite
- La mise aux normes des traversées piétonnes
- La création de places de stationnement pour éviter les stationnements à cheval sur les trottoirs rendant impossible le cheminement, notamment pour les personnes en fauteuil roulant
- La reprise de la chaussée dans sa totalité.

## 2 LES ACTEURS DU PROJET

Cette requalification a été réalisée par la ville de Vitry-sur-Seine en collaboration avec les deux établissements recevant des personnes en situation de handicap situés dans la rue. Une visite de site en amont avec des enfants et adultes à mobilité réduite (handicap moteur et visuel) avait montré la difficulté des déplacements. Une visite de terrain avec les mêmes personnes a été réalisée à la fin des travaux.

Une réunion publique a par ailleurs été organisée afin d'informer les riverains des objectifs du projet et du phasage des travaux. Le projet a également été présenté à la Commission Communale d'Accessibilité.

Ce projet réalisé en 4 mois par la ville de Vitry-sur-Seine a coûté près de 385 000 € TTC.

## 3 VIE ET SUITES DU PROJET

Les riverains, les adultes et les enfants des deux établissements recevant des personnes en situation de handicap, se sont très bien acclimatés à la nouvelle configuration de la rue. La vitesse des véhicules est bien respectée.

L'ensemble des acteurs concernés s'accordent à dire que ce réaménagement est une réussite et améliore les déplacements de tous.

La commune continue la réalisation des travaux des rues inscrites dans son PAVE et a aménagé d'autres rues du quartier du Fort : Place de la Liberté, Rue du Fort, Rue des Carrières, etc.

## 4 CONTACT

Ville de Vitry-sur-Seine, Laura Dronneau, Technicienne Bureau Etudes Voirie, Direction Voirie – Environnement.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à [pduif@stif.info](mailto:pduif@stif.info)